



Comment développer les passerelles entre conseil et recherche dans le tourisme ?

Atelier interne du GEFIL
Mercredi 13 octobre 2004

Ghislain Dubois, TEC, 89 rue de la République - 13002 Marseille – France - + 33 (0) 4 91 91 81 25

Ghislain.Dubois@tec-conseil.com / www.tec-conseil.com

Octobre 2004



Tourisme Transports Territoires

TEC

Environnement

Conseil

Ghislain Dubois

89 rue de la République 13002 Marseille

Tel : + 33 (0) 4 91 91 81 25

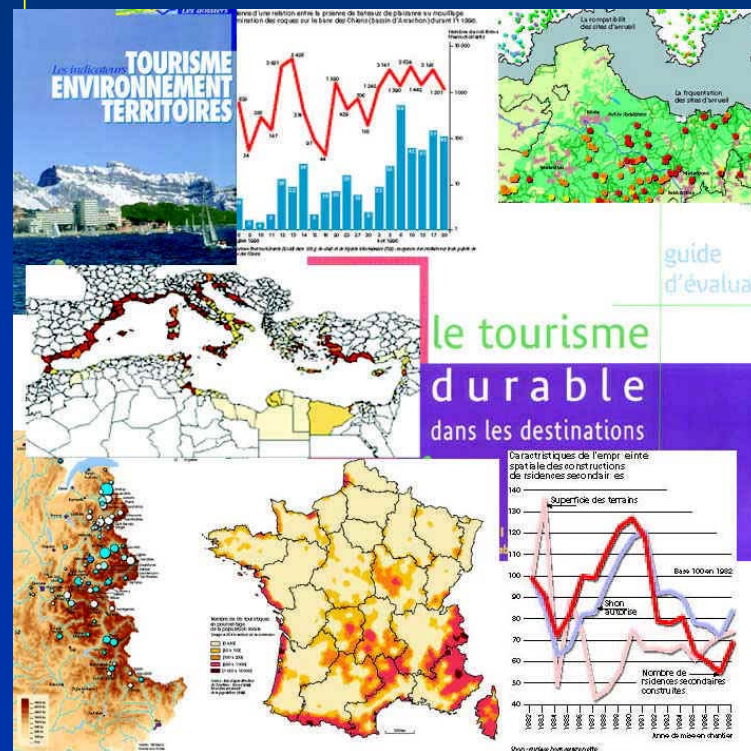
E mail : Ghislain.Dubois@tec-conseil.com

Web: www.tec-conseil.com



Sommaire

- Quelques définitions préalables
- Les contraintes et les attentes des membres du GEFIL
- Les moyens d'actions possibles
- Les travaux pratiques : de nouveaux instruments





Définitions



Quelques illusions

- Des scientifiques enfermés dans leur tour d'ivoire et des consultants incapables de théoriser ?
- En pratique, **les consultants sont parfois innovants**, et les universitaires et les **chercheurs... font parfois du conseil** (c'est un autre sujet)
- **La distinction entre théorie et pratique n'est pas si claire**, particulièrement dans le domaine du tourisme

Mais il existe des différences de fond certaines :

Consultants d'abord tournés vers l'action, même si cela passe parfois par de l'innovation méthodologique

Chercheurs d'abord tournés vers la connaissance (objectifs académiques), volonté de généraliser (dynamique de localisation des investissements touristiques, effets de cycle...)



Définitions

- **Le conseil** : aider à faire, animer, appuyer, accompagner
- **La recherche** : processus de validation scientifique par les pairs. Dans le tourisme, existe-elle vraiment en France ?
- Le chaînon manquant : **l'activité d'étude** ? La **recherche-action** ?



Les contraintes et les attentes des membres du GEFIL

La recherche et le GEFIL

- Certaines carrières alternent entre les deux mondes (formation initiale, enseignement à l'université)
- Globalement, le monde et les enjeux de la recherche (publications scientifiques, réseaux (R2IT, réseaux européens) sont **mal connus des consultants**
- Il y beaucoup de **contraintes** au développement d'une activité de recherche
- Les consultants **communiquent peu sur leurs résultats et valorisent mal** leurs travaux (très peu de publications). Cf. S. Blangy et écotourisme comme contre-exemple).
- Spontanément, **le besoin de rapprocher les deux mondes n'est pas marquant.**



Des contraintes...

- Préoccupations **tournées vers l'opérationnel**
- Besoin de **rentabilité à court terme**
- **Contraintes de coût** : les petites structures peuvent difficilement se permettre de financer une activité R&D
- La R&D est souvent perçue comme du **bénévolat** (que l'on ne peut pas toujours refuser) plus que comme un investissement à long terme
- La recherche, comme l'activité d'étude est **moins facile à vendre** que le conseil et l'accompagnement (méconnaissance des sources de financement)

...encore des contraintes (suite)

- Contraintes **d'accès à l'information** pour une veille scientifique (prend du temps et de l'argent)
- **Barrière de la langue**, quand la plupart de l'information scientifique est en anglais. Les débats restent souvent franco-français
- **Manque de partenaire « recherche » bien identifié**, à l'image du GEFIL pour les consultants : pas d'institut de recherche en tourisme, pas ou peu de réseaux français
- **Peu d'expérience** de travail en commun sur des appels d'offre
- Débats **trop focalisés sur une concurrence** jugée déloyale avec les universitaires

...mais des attentes certaines

- Besoin de **méthodes nouvelles** (exemple : nouvelles méthodes d'études de marché)
- Besoin de faire de la recherche ou de la veille scientifique pour **développer de nouveaux marchés** (ex : l'environnement, le développement durable, l'ergonomie...)
- Être présent dans les colloques et conférences, c'est aussi un moyen de **faire de la prospection et de travailler son image**
- Participer à des initiatives de recherche = **s'inscrire dans des réseaux internationaux** et pouvoir répondre à des AO internationaux





> Les cabinets qui se positionnent dans la recherche le font par inclination personnelle, par stratégie de carrière individuelle, mais rarement dans un objectif de rentabilité à moyen et long terme

> Méconnaissance, mais surtout contraintes de coûts : problème d'accès aux financements

> A l'étranger les situations sont différentes. UK : pas de tabous, concurrence moins faussée, cadre juridique équitable et incitations...



Les moyens d'action possibles

Valoriser ses résultats : publier

- Dans **Espaces**
- Mais aussi dans de **vraies revues scientifiques**
 - Il en existe plus de 70 dans le monde
 - La plupart sont en anglais (sauf *Retours*, *Teoros*, *Tourismes...*)
 - Procédure rigoureuse, longue, mais intéressante





Se former et rester informé : la veille scientifique

■ En France :

- Doc infos du ministère du tourisme
- Rendez-vous de la stratégie
- CNT
- AFEST, journée de l'AFIT...

■ A l'international

- Services de veille bibliographique (*catchword*, *Science directe*)
- Listes de diffusion (*tourismgeography*, *tourismantropology*...)
- Réseaux de recherche : Atlas, Aiest, TTRA
- Conférences (nombreuses et variées)

Difficulté de gérer un gros volume d'information



Les travaux pratiques : les dispositifs d'aide à l'innovation

L'ANVAR et les projets technologiques

- L'ANVAR et les projets technologiques
 - Multimédia
 - Systèmes de réservation
 - Condition sur www.anvar.fr





L'aide à l'embauche de chercheurs et techniciens

- **L'embauche de jeunes doctorants : convention CIFRE**
 - Bac + 5 minimum
 - Convention entreprise, doctorant et équipe de recherche
 - 14 635 euros de subvention annuelle, pour un salaire brut de 20 215,03 euros

- **Embauche de techniciens : CORTECHS**
 - Permet de confier à un technicien supérieur un projet de développement technologique en partenariat avec un centre de compétences
 - Bac +2-3
 - Convention entre PME-PMI, étudiant, centre de compétences (école d'ingénieurs...), 12 mois mini
 - Subvention de l'ANVAR de 13000 € pour un an, maximum de 50% des dépenses éligibles (salaires...)

- **L'embauche de jeunes docteurs**
 - Bac + 5 ou plus, études terminées
 - CDD ou CDI pour les docteurs, CDI dans les autres cas
 - Affectation en R&D ou en projet innovant
 - Aide plafonnée à 25 000 € (ingés), 27 000 € (docteurs), 50% au plus

Les incitations sociales et fiscales

- **Le crédit d'impôt recherche (CIR)**
 - Réduction d'impôt (50% des dépenses de recherche – 50% des dépenses de l'année précédente)
 - A l'exclusion des professions libérales
 - Critères d'éligibilité

- **Les Jeunes Entreprises Innovantes : JEI... (PPI !)**
 - PME (professions libérales ?)
 - Créée depuis moins de 8 ans, et pas transfert d'activités
 - + de 15% de dépenses de recherche
 - Entreprise indépendante (pas détenues par une grande entreprise)
 - Exonération totale de l'IS (et de l'IR ?) pendant 3 ans, puis 50% pendant 5 ans
 - Exonération imposition forfaitaire annuelle (IFA)
 - Exonération TP sur délibération des CT
 - Exonération totale de charges sociales (toutes) sur le personnel affecté à la recherche
 - Cumul possible avec le CIR

Tourisme Transports Territoires

TEC

Environnement

Conseil

Ghislain Dubois

89 rue de la République 13002 Marseille

Tel : + 33 (0) 4 91 91 81 25

E mail : Ghislain.Dubois@tec-conseil.com

Web: www.tec-conseil.com